

**DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
8 novembre 2007**

oo

**OBJET : Salon du roman policier « Polar à Drap » 2008 – Demande de subventions**

Le Maire indique au Conseil que la pérennisation du salon du roman policier « Polar à Drap » mis en place en 2007 amène les services communaux à solliciter des financements auprès du Département, de la Région, de la DRAC et du CNL.

Il indique que le coût total estimé de cette manifestation en 2008 se monte à HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (8500 €) TTC.

Il donne le détail de la manifestation prévue :

Date	Manifestations	Montant TTC
<b>27 &amp; 28 septembre 2008</b>	<b>Salon du roman policier "Polar à Drap"</b>	
Lieu :	Salle Maurice Thorez	
Horaires :	Samedi 27 septembre de 14h00 à 18h00	
	Dimanche 28 septembre de 10h00 à 17h00	
Objectifs :	Ces deux journées ont, non seulement pour objet de faire découvrir ou redécouvrir des auteurs littéraires reconnus, mais aussi de débattre sur des thèmes que les auteurs de « polar » ont souvent développés : politique, violence, corruption, critique sociale, mœurs ...	
auteurs pressentis :	Patrick Raynal, Pouy, René Merle, Alain Raibaud, Jean-Pierre Orsi, Slocombe, Tonino Benacquista, Paul Carta, Tito Topin, Pascale Ferroul, Didier Daenincks, Brigitte Aubert, Dominique Manotti, Fred Vargas, RL Bianchini, Petillon, René	
animations prévues :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- trois débats animés par des journalistes (thèmes des débats à définir)</li> <li>- café littéraire</li> <li>- ateliers d'écriture</li> <li>- ateliers de calligraphie</li> <li>- concours d'écriture et de dessin</li> </ul>	
Coûts :	- frais accueil pour 15 auteurs	7 500,00 €
	- animation ateliers	1 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>8 500,00 €</b>

Le Maire confirme que, la Commune ne pouvant pas faire face seule à cette dépense, il convient de solliciter le concours financier de la Région, du Département, de la DRAC et du CNL.

Il propose à cet effet le plan de financement suivant :

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>	
Conseil Général (25%)	2 125,00 €
Conseil Régional (25%)	2 125,00 €
DRAC (15%)	1 275,00 €
CNL (15%)	1 275,00 €
Part Commune (20%)	1 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00 €</b>

Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur Marc MORINI, son Maire en exercice, à solliciter la participation financière de la Région, du Département, de la DRAC et du CNL pour la manifestation culturelle « Polar à Drap » prévue à DRAP en 2008.

Approuve le plan de financement proposé.

---

---